



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 3 novembre 2020

COVID et télétravail

Comme la plupart d'entre vous, le Bureau ainsi que notre conseillère syndicale se sont mis en télétravail il y a plus de six mois, apprenant à vivre avec la crise sanitaire actuelle. Si certains aspects du télétravail sont positifs pour plusieurs, il reste que tous ne vivent pas cette situation avec le même détachement. Nous vous rappelons qu'il est important d'en discuter et de ne pas hésiter à demander de l'aide. En outre, l'entreprise propose des guides et ressources que l'on retrouve à la page concernant la COVID-19 (<http://www.hydroquebec.com/mon-extranet/coronavirus.htm>). N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questionnements ou problématiques particulières.

Élections des représentants

L'équipe de représentants d'unité, élus il y a deux ans, a pour mission d'assurer un meilleur échange d'informations, en toutes circonstances, entre les membres du SPSI et le Bureau.

Nos statuts stipulent (Art.503) que les représentants d'unité doivent faire l'objet d'élection tous les deux ans. Le nombre de représentants est d'un par unité. Le Bureau invite donc les membres, ainsi que les représentants terminant leur mandat, à soumettre leur candidature **avant le 16 novembre** prochain en envoyant un courriel à l'adresse suivante : secretariat@spsi.qc.ca en indiquant : leur nom, unité, adresse courriel et numéro de téléphone.

À défaut d'avoir un candidat dans une unité donnée, un courriel sera envoyé aux membres de l'unité en question pour solliciter à nouveau des candidats afin d'assurer une représentation adéquate de l'unité au sein de l'équipe des représentants.

Après la période de mise en candidature, les membres de chaque unité seront avisés de leurs candidats. Les unités qui auront plus d'un candidat feront l'objet d'élection. La procédure d'élection sera déterminée (si nécessaire) par le Bureau et les candidats à l'élection.

Pour les unités qui auront un seul candidat, celui-ci sera automatiquement élu représentant. Si une unité n'a aucun candidat malgré le rappel, celle-ci ne sera pas représentée lors des rencontres. L'équipe de représentants devra compter un minimum de 10 membres pour entrer en fonction.

Le Bureau profite de l'occasion pour remercier tous les représentants d'unité pour leurs contributions constructives au cours des deux dernières années. Vous pouvez accéder à la liste des représentants actuels sur le site Web du SPSI :
http://www.spsi.qc.ca/comites/representants_unite.htm

Assemblée générale annuelle 2020

Comme vous le savez, la pandémie et les restrictions émises par le Gouvernement et la Santé publique nous ont contraints à reporter la tenue de l'assemblée générale annuelle prévue initialement en avril, et ce, malgré l'accroc aux statuts du syndicat.

Vous pourrez prendre connaissance des documents joints au présent courriel, documents qui sont normalement présentés lors de l'assemblée générale, soit le bilan des activités de l'année 2019, les états financiers de l'année 2019 et le budget 2020 actualisé.

Comme la pandémie sévit toujours et à moins qu'un nombre significatif de membres exprime leur intérêt à avoir une assemblée cette année, les états financiers et le budget seront soumis au vote des membres lors de l'assemblée générale au début de 2021 en présentiel ou de façon virtuelle si nécessaire (ce qui représenterait un autre accroc à nos statuts – Art. 801).

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

Secrétariat du SPSI
210, boul. de Montarville
Bureau 2008
Boucherville (Québec)
J4B 6T3
Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)
Fax : (450) 449-9631
Courriel : secretariat@spsi.qc.ca
Page Web : www.spsi.qc.ca